



Le bimestriel d'information de la Commune de JARD-sur-MER

**Budget  
Fonctionnement 2011  
3 516 113 €**

**Dépenses**



**Dépenses**

**Recettes**

**Recettes**

**Budget  
Investissement 2011  
2 580 125 €**



**Edito :**

En 2011, un autofinancement de 20 % a été dégagé du budget fonctionnement permettant ainsi de rembourser l'échéance annuelle de la dette. Afin de limiter la pression fiscale, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. En effet, la revalorisation des bases locatives appliquées par l'Etat sera de 2 % en 2011 (taux d'inflation 2010 : 1,7 %).

Les investissements seront financés à hauteur de 23 % par l'emprunt, et autofinancés pour le reste par l'excédent de la section de fonctionnement, les subventions et participations.

Ces investissements concernent essentiellement les aménagements urbains (requalification du secteur « La Perpoise », la piste cyclable, etc...).

L'adjoint aux Finances  
Thierry BENOEAU

*Comment fonctionne  
Le budget d'une commune est similaire à celui d'une entreprise  
Il doit être équilibré en recettes et dépenses*

*Le budget comporte des dépenses de fonctionnement, englobant les dépenses fixes, immédiates et récurrentes.  
S'y ajoutent les dépenses d'investissement, qui sont des achats prévus dans le temps.  
Ces dépenses sont acquittées par les rentrées financières du ménage (salaires, pensions, revenus divers)*

## Dépenses de fonctionnement : 3 516 113 €

### D'où proviennent les dépenses ?

Elles regroupent principalement les frais de rémunération du personnel, les dépenses d'entretien et de fourniture, les intérêts de la dette (intérêts des emprunts).

#### Détail :

- **Les charges de personnel** (37 % du budget) permettent de rémunérer les 34 agents titulaires (services techniques, administratifs, école, port, police municipale, service entretien) ainsi que les agents saisonniers.

- **Les charges générales**, (26,8 % du budget), comprennent les dépenses de fournitures de chauffage, d'électricité, de téléphone, l'entretien des bâtiments et terrains, de la voirie, les assurances etc...

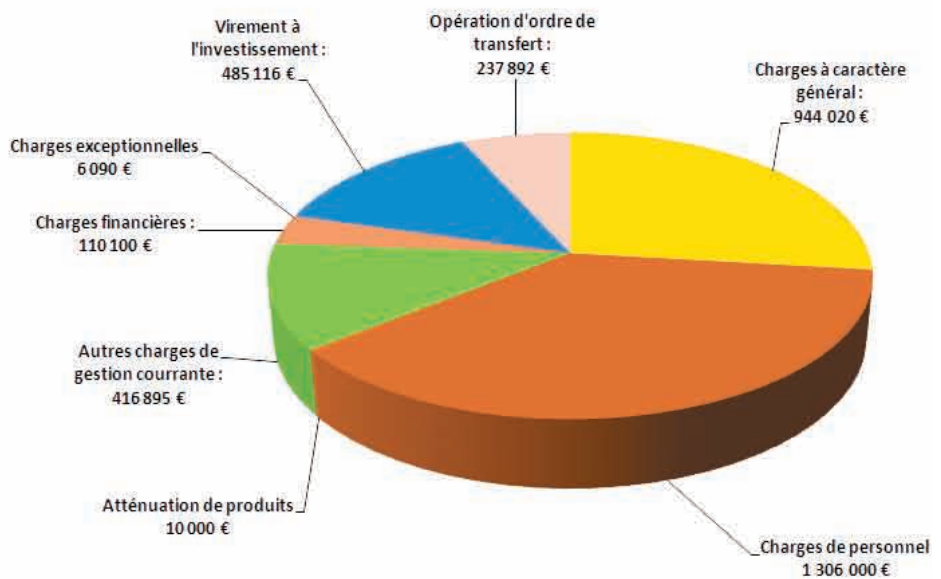
- **Les charges de gestion** (12,5 % du budget) représentent les subventions versées aux associations (113 046€), les charges intercommunales et les indemnités des élus.

- **Les charges financières**, (3,13 % du budget) représentent les intérêts liés à l'emprunt.

- **Les charges d'atténuation des produits** (0,28 % du budget) représentent le remboursement de la taxe de séjour au département

- **Les charges exceptionnelles** (0,17 % du budget).

- **L'autofinancement**, (19,88 % du budget) est le résultat positif de la différence entre recettes et dépenses. Il permet de financer des investissements en diminuant le recours à l'emprunt.



## Recettes de fonctionnement : 3 516 113 €

### D'où proviennent les recettes ?

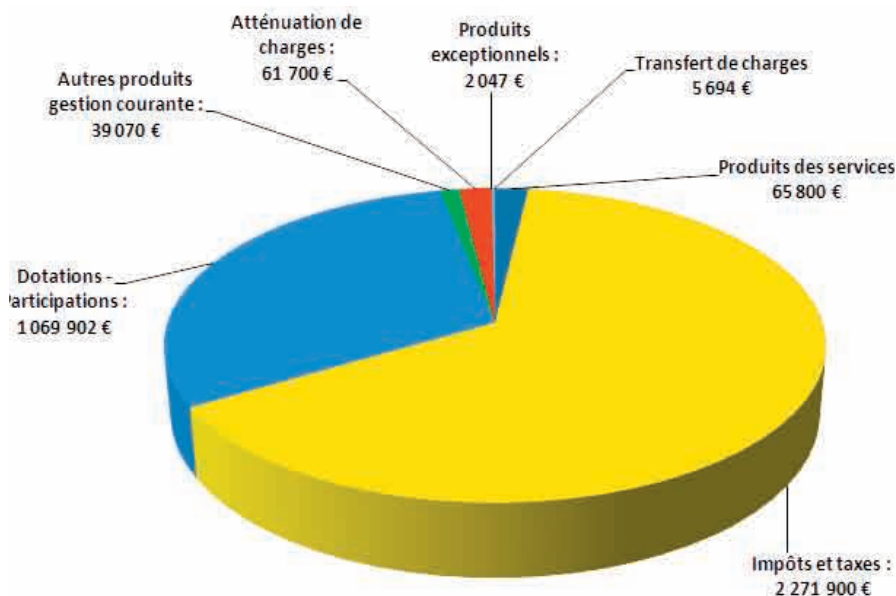
Elles proviennent des impôts locaux directs (taxe d'habitation sur le foncier bâti et non bâti, taxe de séjour), des impôts locaux indirects (taxe additionnelle aux droits de mutation et taxes diverses), des dotations perçues par l'Etat, des droits d'entrée des services municipaux et de l'emprunt.

#### Détail :

- **Les impôts et taxes** interviennent à hauteur de 64,6 % dans les recettes de fonctionnement. Le conseil municipal a décidé de geler les taux d'imposition pour 2011. Concrètement cette année, les impôts locaux augmenteront uniquement de l'actualisation des bases fiscales.

- **Les dotations et subventions** contribuent pour 30,4% dans le budget des recettes de fonctionnement.

- **Le solde**, soit environ 5 % des recettes, provient des produits de gestion, transferts de charge et produits de service (location des salles, places de marché etc...)



*le budget communal ?  
d'une famille, d'une association, d'une entreprise.  
des dépenses et en recettes.*

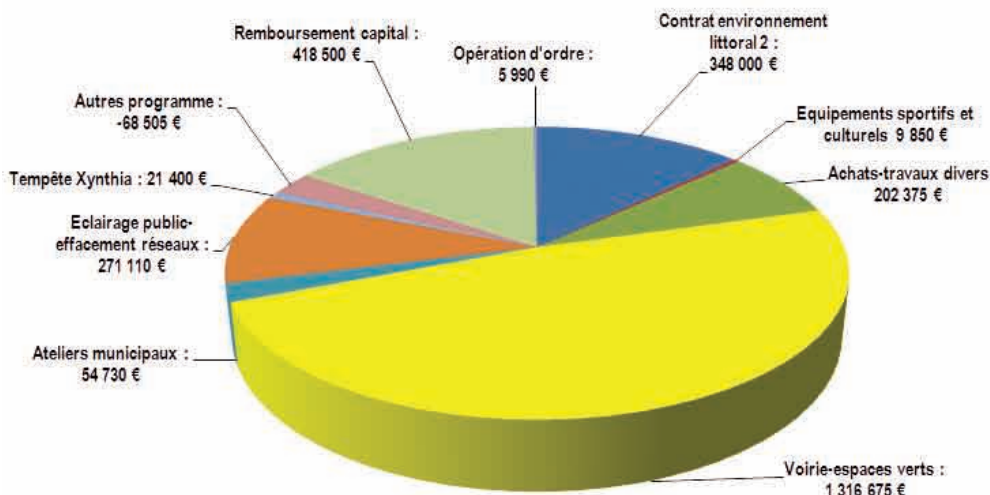
*des dépenses et nécessaires (ex : les factures d'électricité, de gaz, les frais de personnel, de chauffage...),  
des dépenses en fonction des priorités (ex : le remplacement d'une chaudière, d'un véhicule...),  
des investissements divers....). Si un excédent se dégage, il peut être placé comme épargne ou servir à rembourser un prêt.*

## Dépenses d'investissement : 2 580 125 €

### D'où proviennent les dépenses ?

Elles comprennent principalement les dépenses directes d'investissement (voiries, acquisitions immobilières, travaux neufs, réparations) et le remboursement de la dette.

La Voirie représente encore le plus gros investissement en 2011 avec un crédit prévu de 1 316 675 € + 271 110 € (éclairage public), soit un total de 1 587 785 €. Quant au remboursement du capital, il représente 20 %.



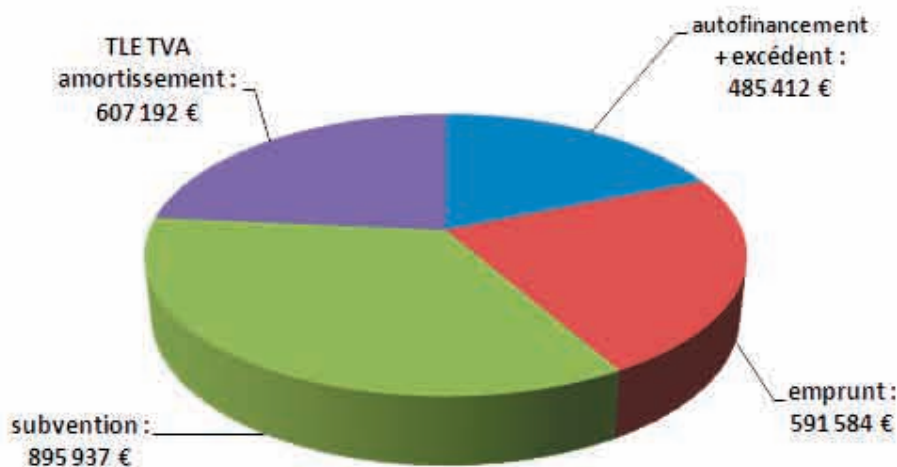
## Recettes d'investissement : 2 580 125 €

### D'où proviennent les recettes ?

Elles proviennent des subventions de l'Etat, de la Région et du Département, de l'emprunt, des fonds de réserve dégagés, de la récupération de la TVA et de la TLE.

Il faut noter que les recettes d'investissement se composent pour environ :

- 1/3 d'autofinancement,
- 1/3 de recettes d'investissement,
- 1/3 d'emprunt



# BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes sont des budgets autonomes qui se financent en général par des redevances et non par des impôts locaux.

## Budget du Port de plaisance

Fonctionnement : 226 063 €  
Investissement : 364 275 €  
Ce budget inclut les travaux neufs liés à la réparation de la digue (319 000 €)

## Budget Assainissement Collectif

Fonctionnement : 322 209 €  
Investissement : 1 167 105 €

## Budget Assainissement Non Collectif

L'excédent de 2 569 € sera reversé au budget communal, le SPANC est désormais de la compétence de la Communauté de Communes du Talmondaise.

## Budget Zone d'Activités

Ce budget a été ouvert en 2010 afin de lancer l'opération de lotissement pour activités (artisanales ou commerciales) suite aux acquisitions des terrains appartenant à M. MORINEAU.  
Fonctionnement : 482 160 €  
Investissement : 0 €

| Domaine d'intervention  | Descriptif des principales dépenses  | Montant            |
|---|--|--------------------|
| <b>Voirie et Espaces Verts</b>  | Rue du Village du Port, piste cyclable route de l'Abbaye, mise en place de conteneurs enterrés, talus des Ormeaux, fontaine et plantations place de l'Hôtel de Ville, fleurissement divers...                    | <b>1 316 675 €</b> |
| <b>Contrat Environnement Littoral 2</b><br><i>(en cours de négociation)</i> | Réaménagement du secteur de la Perpoise et d'entrée de ville, études d'aménagement d'un square au port, études d'aménagement de la 2ème partie de la rue de l'Océan...   | <b>348 000 €</b>   |
| <b>Eclairage public</b>   | Mise aux normes de l'éclairage public (acquisition de lampadaires économes), extension de réseaux, piste cyclable, effacement de réseaux rue de la Perpoise et rue des Frères Lumières...                        | <b>271 110 €</b>   |
| <b>Achats - travaux et équipements divers</b>                               | Construction du pole police et mobilier, remplacement du chauffage de la mairie, travaux à l'école publique, columbarium, écran anti-sable au parking du port, remplacement des voiles du moulin de Conchette... | <b>202 375 €</b>   |
| <b>Ateliers municipaux</b>  | Achat d'une machine à desherbage thermique, balayeuse salle omnisports, remplacement de véhicule...  | <b>54 730 €</b>    |
| <b>Tempête Xynthia</b>  | Enrochement rue du Paradis aux Anes  | <b>21 400 €</b>    |
| <b>Espace Culturel</b>  | Postes informatiques, matériel d'exposition  | <b>8 550 €</b>     |
| <b>Equipements sportifs</b>   | Extension de l'irrigation au terrain d'entraînement...   | <b>1 300 €</b>     |

